

FOOT SAVOIE

Bulletin Officiel N° 762



Du 1^{er} Avril 2026

District de Savoie de Football

B.P. N° 401 - 73004 CHAMBÉRY CEDEX

Tél : 04 79 33 84 45 ou 06 06 88 69 81

Email : district@savoie.fff.fr

Site : <http://savoie.fff.fr>



DEMANDE DE MEDAILLES de DISTRICT DE SAVOIE 2025/2026



Vous souhaitez récompenser un membre bénévole de votre club qui œuvre depuis plusieurs années pour le football et que vous estimez méritant.

Vous pouvez lui proposer une récompense en lui permettant de recevoir une médaille de DISTRICT.

Pour cela, vous devez remplir le formulaire que vous trouverez en annexe du PV hebdomadaire et le retourner par mail **au Secrétariat du District de Savoie**, avant le 20 avril 2026 **délai de rigueur**.

Condition

Médaille d'Argent à partir de **5 ans** dans un club.

Médaille d'Or à partir de **10 ans** dans un club *5 ans entre chaque médaille*.

- Le nombre d'année en tant que joueur n'est pas prise en compte.
- Une médaille par club, par année sportive.
- Le club qui organise l'assemblée générale de District peut demander plusieurs médailles (3 maximum)
- Le club qui fête un évènement particulier (anniversaire) peut également demander plusieurs médailles.

SOMMAIRE

Comité Directeur	page 2	Commission Futsal	pages 22 à 23
Commission des Médailles.....	page 3	Commission des Coupes	pages 24 à 27
Secrétariat	page 4	Commission Féminines	page 28
Commission FAFA	page 5	Commission Critérium Féminin séniors	page 29
Trésorerie	page 5	Commission Technique	pages 30 à 32
Commission Délégations	page 6	Commission des Règlements	pages 33 à 34
Commission FMI	page 7	Commission des Arbitres	pages 35 à 38
Commission Sportive	pages 8 à 10	Commission Prévention et Ethique	page 39
Commission PEF	page 11	Commission de Discipline	pages 40 à 42
Commission des Jeunes	pages 12 à 21	Annexes :	page 43



Partenaire du District de Football de Savoie



Chaque fois qu'il s'agit de
faire vivre le Football, nous
saisissons la balle au bond.



COMITÉ DIRECTEUR

Réunion du lundi 30 mars 2026

Le président du District, les membres du Comité de Direction et des Commissions, le personnel, souhaitent un prompt rétablissement. A notre collègue, André TOGNET membre du Comité Directeur.





COMMISSION DES MEDAILLES

Présidente : Carole VINIT - 07 88 67 32 78

Membre : Maurice BILLAUD

Réunion du lundi 30 mars 2026

DEMANDE DE MEDAILLES de DISTRICT DE SAVOIE 2025/2026



Vous souhaitez récompenser un membre bénévole de votre club qui œuvre depuis plusieurs années pour le football et que vous estimez méritant.

Vous pouvez lui proposer une récompense en lui permettant de recevoir une médaille de DISTRICT.

Pour cela, vous devez remplir le formulaire que vous trouverez en annexe du PV hebdomadaire et le retourner par mail **au Secrétariat du District de Savoie**, avant le 20 avril 2026 **délai de rigueur**.

Condition

Médaille d'Argent à partir de **5 ans** dans un club.

Médaille d'Or à partir de **10 ans** dans un club *5 ans entre chaque médaille*.

- Le nombre d'année en tant que joueur n'est pas prise en compte.
- Une médaille par club, par année sportive.
- Le club qui organise l'assemblée générale de District peut demander plusieurs médailles (3 maximum)
- Le club qui fête un évènement particulier (anniversaire) peut également demander plusieurs médailles.

— Crédit  Mutuel —



SECRÉTARIAT

Réunion du lundi 30 mars 2026

Correspondances Reçues

Courriers reçus du 23 mars au 30 mars 2026

Correspondances Transmises aux Commissions suivantes

Courrier Divers :

ALBERTVILLE FOOT 73

Commission des Règlements :

J.S. CHAMBERIENNE - Hadi KHELIL - U.S.C. AIGUEBELLE - F.C. DU NIVOLET

Commission Sportive:

MARTHOD SP. - U.S. CHARTREUSE GUIERS - ENT.S. DRUMETTAZ MOUXY - FC DE HAUTE TARENTAISE (2) - GROUPEMENT JEUNES LA SAVOYARDE - ASSOCIATION FUTSAL K-PUC1 MONTMELIAN – FC CHAUTAGNE - GROUPEMENT JEUNES UNION SPORTIVE CHAMBERY COGNIN (2) - A.S. D'UGINE - Groupement Jeunes de l'Avant Pays Savoyard (2) - F. C. CHAMBOTTE - MARTHOD SP. (3) - U.S. LA MOTTE SERVOLEX - ASSOCIATION SAVOYARDE FUTSAL MOUTIERS - ENT. VAL D'HYERES - U.S. MODANE – COEUR DE SAVOIE FOOTBALL - AS NOVALAISIEENNE – FC BEAUFORTIN QUEIGE – FUTSAL BOURGET UNITED

Commission De Discipline

Courrier :

LE HAUT FOOTBALL CLUB DE CHAMBERY (2) - U.S. ST REMY DE MAURIENNE

Rapport :

C.A. YENNOIS – FC DU NIVOLET (2)

Commission Des Arbitres:

Jean - Pierre BUTEL (2) - Benoît TASSART - ENT. S. DE TARENTAISE – Lily DA COSTA ABREU - AMLIL Kamal - U.S. ST REMY DE MAURIENNE – Gilles HUNSTED -

Commission Ethique et Incivilité :

U.S. CHARTREUSE GUIERS - LE HAUT FOOTBALL CLUB DE CHAMBERY

Commission des Délégations:

A.S. LA BRIDOIRE

Commission des Coupes :

AIX FC

Commission FAFA :

Mairie de VILLARGONDRAN – Commune d'ENTRELACS

Commission FMI:

COGNIN SP. - A.S. NOVALAISIEENNE - COEUR DE SAVOIE FOOTBALL - Groupement Jeunes de l'Avant Pays Savoyard



COMMISSION FAFA

Réunion du lundi 30 mars 2026

Information F.A.F.A. Emploi

L'outil informatique pour la saisie des dossiers FAFA Emploi va ouvrir le 15 mars. Le cahier des charges n'est pas encore paru, mais il semblerait que l'aide financière soit augmentée. Il y a un quota par ligue, et donc par district (1 dossier ETP, peut-être 1,5 pour la Savoie). De ce fait, il est plus que jamais **extrêmement important que les clubs constituent leur dossier dès à présent**. Ceci pour des embauches prévues à compter de juillet 2026. Un entretien avec le club devra obligatoirement être organisé. Le président reste à votre disposition pour la constitution des dossiers.

TRÉSORERIE

Mercredi 1^{er} avril 2026

Virements :

➤ CHALLES SF	345.74 €
➤ US LA MOTTE SERVOLEX	1202.08 €

IMPORTANT

Noter OBLIGATOIREMENT votre numéro d'affiliation dans le libellé de vos virements.

Merci au club ayant procédé à un virement le 25 mars 2026 de **416.02 €** de se manifester, car dans le libellé du virement, nous n'avons ni le numéro d'affiliation, ni le nom du club.





COMMISSION DÉLÉGATIONS

Président : Jérôme SPADA

Réunion du lundi 30 mars 2026

Responsable des Désignations :
Jérôme SPADA Tel : 06 76 04 25 57

Toute demande de délégué pour un match doit impérativement se faire avant le lundi 18h00,
Précédent la rencontre.

Ce délai dépassé votre demande ne sera pas prise en compte.

Cette demande doit être faite via l'adresse officielle du club : **n°affiliation@laurafoot.net**

Et renvoyer au District de Savoie avec le fichier Excel ci -joint :

DEMANDE DE DÉLÉGUÉ PAR LES CLUBS

Où

<https://savoie.fff.fr/wp-content/uploads/sites/106/2022/09/DEMANDE-DE-DELEGUE-PAR-LES-CLUBS-3.xlsx>



Sérigraphie - Flocage - Broderie

346 Rue Aristide Bergès - ZI de Bissy - 73 000 CHAMBERY

tel. 04 79 25 62 71

mail. jpcreation@jpcreation.fr



COMMISSION FMI

Président : Patrick JANET 06 64 26 44 76

Réunion du lundi 30 mars 2026

Président : Patrick JANET 06.64.26.44.76

Membre : Jérôme SPADA 06 76 04 25 57

Mail : savoiefmi@outlook.fr

FMI : ATTENTION ARRET des anciennes versions FMI

Comme cela a déjà été acté et précisé à plusieurs reprises, nous vous rappelons l'évolution concernant l'utilisation de la Feuille de Match Informatisée (FMI).

Les versions historiques de la WebApp FMI, à savoir la version 3.9 ainsi que la version 4.0.10, deviennent inutilisables à compter du 1 avril

L'ensemble des clubs devra impérativement utiliser la version 5 de la WebApp FMI, et plus précisément la version 5.0.16.

FMI : caractéristiques des tablettes pour version WEBAPP

Un courrier a été envoyé à tous les clubs concernant cette nouvelle application, dans lequel vous trouverez les caractéristiques indispensables au bon fonctionnement des tablettes

Point d'Attention :

La version d'Android doit être au moins la version 12

Alerte :

Certaines tablettes de certains constructeurs en version Android 15 n'autorise pas la mise en place de la version WEBAPP

Soyez prudent pour l'achat

En termes de choix, les tablettes conseillées sont :

- Préconisation de la FFF :
Marques connues (Samsung, Lenovo ou Apple par exemple)
- Les tablettes fournies par le district : LOGICOM





COMMISSION SPORTIVE

Président : Jacky GACHET 06 12 22 99 82

SÉNIORS

Responsable : Cédric YSARD 07 71 01 89 31

Adjoint : Sauveur MICALLEF 06 23 06 49 93

Réunion du lundi 30 mars 2026

Présents : Cédric YSARD, Jacky GACHET, Sauveur MICALLEF

La Commission Sportive se réunira le mardi 07 avril 2026 de 8H30 à 12H
(Lundi 06 avril étant férié)

COURRIERS CLUBS

Mme LECHALARD déléguée de secteur : reçu rapport de terrain impraticable de BOZEL pour rencontre du 29 mars 2026 D5 A.

F.C CHAMBOTTE 1 : lu et noté, terrain de repli terrain de la BIOLLE rencontre D1 du 29 mars 2025

MARTHOD SP1 : lu et noté, mail transmis à la CDA pour demande d'arbitres en D5A.

Lu et noté, fait part de son déplacement à BOZEL pour la rencontre D5A, n'ayant pas été averti de l'annulation de la rencontre, joignant des photos du terrain de BOZEL et prouvant leur présence sur place.

A.S NOVALAISIEENNE 1 : lu et noté, reçu feuille de match papier le 26 mars 2026 suite problème FMI rencontre D3A du 22 mars 2026.

NOTE AUX CLUB

A.S MONTAGNY/ COGNIN SP 2, explication suite à votre match reporté le 08 mars 2026 D4B, les matchs en retard sont programmés en fonction du calendrier sportif diffusé sur le site du District en début de saison 2025/2026, La commission sportive maintient la rencontre le 06 avril 2026 à 15H

La commission sportive, tolère une modification de date de rencontre uniquement par anticipation (avant la date prévue)

A.S NOVALAISIEENNE 1 :

Rencontre D3A du 22/03/2026 à 15H A.S NOVALAISIEENNE 1 / CHALLES SF1 Absence de tablette, feuille de match papier reçue le 26 mars, incomplète (pas de signature des capitaines et arbitre, pas de cartons, pas de remplaçants, pas de n° licences délégués)

La commission appliquera le règlement du district prévu à cet effet, une fiche navette sera effectuée pour la trésorerie. Pour info : feuille de match à télécharger sur le site du district et en avoir une dispo lors des rencontres du dimanche en cas de problème FMI.



Erreurs Article 39-4 frais kilométrique :

Match HTE TARENTEISE 2 / ST REMY SP D4 B n°53976893 du 28 septembre 2025

Match ENT VAL D'HYERES 2/F.C PONT D4A n°53975651 du 28 septembre 2025

Fiche navette nécessaire fait auprès de la trésorerie.

AS BOZEL 2 : en cas de report de rencontre, c'est au club recevant d'en informer l'équipe adverse et les officiels.

DEMANDE DE MODIFICATIONS POUR LE 06 AVRIL 2026

D4 B :

Match n° 53998440 retour du 08 mars 2026 reporté A.S MONTAGNY / COGNIN SP2 reprogrammé le 06 avril 2026 à 15H (MONTAGNY)

Demande effectuée sur Footclubs pour jouer le 17 mai 2026, acceptée par les deux clubs.

Refus de la commission Sportive, maintenu le 06 avril 2026 à 15H

MATCH COMMISSIONS COMPÉTENTES

Commission réglementaire en attente 7 jours avant homologation

Match n° 53975622 US LA MOTTE SERVOLEX 2 - FC HAUTE TARENTEISE1 - Sénior D2 du 8 mars 2026.

Commission règlement : Réserve

Match n° 53975225 D4A du 29/03/2026 FC PONT : FC DU NIVOLET 2.

Commission règlement : Evocation

Match n°53976693 D1 du 22 mars 2026 U.S.C AIGUEBELLE 1 /ES TARENTEISE 2.

Commission Appel réglementaire LAuRAFoot du 27 mars 2026

Match n° 53975575 D2 du 30 novembre 2025 F.C NIVOLET 1/ US CHARTREUSE 1.

Commission discipline en attente décision avant homologation :

Match n° 53974486 D3A du 08 mars 2026 F.C SUD LAC 1 contre HAUT FOOTBALL CLUB CHAMBERY 1.

Commission Appel Disciplinaire en attente décision avant homologation :

Match arrêté n° 53998758 D1 du 23 novembre 2025 COGNIN SP1/ A. PORTUGAIS. CROIX. ROUGE 1.

HOMOLOGATIONS

*Rencontre retour n° 53975693 D4A du 22 mars 2026 F.C NIVOLET 2/ U.S LA RAVOIRE 2

La Commission Sportive donne match perdu par pénalité pour 2^{ème} forfait au club U.S LA RAVOIRE 2.

(Amende 205€ € District)

Résultat :

F.C NIVOLET 2 :	3 buts,	3pts
U.S LA RAVOIRE2 :	0 but, (moins)	(moins)-1pt

t

Article 39-4 Règlement du District :

Le club F.C NIVOLET 2 s'étant déplacé match Aller, le club U.S La Ravoire 2 doit indemniser 8Kmsx2€=16€, une fiche navette sera éditée pour créditer le compte de F.C NIVOLET 2.

Membre de la Commission avisé par mail pour forfait



*Rencontre retour n° 53976959 D4B du 22/03/2026 HAUTE TARENTAISE 2/ A.S MONTAGNY

La Commission Sportive donne match perdu par pénalité pour 1^{er} forfait au club de l'A.S MONTAGNY.

(Amende 175€ district)

Résultat :

HAUTE TARENTAISE 2 :	3 buts,	3pts
A.S MONTAGNY :	0 but,	(moins)-1pt

Article 39-4 Règlement du District :

Le club HAUTE TARENTAISE 2 s'étant déplacé au match aller, le club A.S MONTAGNY doit indemniser 37 Kms x 2€= 74 €, une fiche navette sera éditée pour créditer le compte de HAUTE TARENTAISE.

Commission avisée par appel téléphonique pour forfait.

* Rencontre aller n° 55481618 D5C du 22 mars 2026 U.S GRIGNON2/F.C ST MICHEL SP 2

La Commission Sportive donne match perdu par pénalité pour 1^{er} forfait au club F.C ST MICHEL SP 2

(Amende 175€ district)

Résultat :

U.S GRIGNON 2 :	3 buts,	3pts
F.C ST MICHEL SP 2 :	0 but,	(moins) -1pt

La commission appliquera l'Article 39-4 Règlement du District, match retour le 26 avril 2026.

Malgré l'envoi d'un mail au district le dimanche matin, aucun membre de la commission sportive n'a pas été prévenue du forfait du club de F.C St Michel Sp2, la commission applique l'amende et transmet la fiche navette à la trésorerie.

*Match n° 53974396 US DOMESSIN 1 / FC ST BALDOPH D3 A du 01 mars 2026

Confirme le résultat acquis sur le terrain

Résultat : U.S DOMESSIN :	4 buts,	3 pts
F.C ST BALDOPH :	1 but,	0 pt.

*Match n°53976806 A.S. MONT JOVET BOZE 1 F.C. ST MICHEL SP. 1 D3B du 28 février 2026.

Confirme le résultat acquis sur le terrain :

A.S. MONT JOVET BOZEL :	4 buts,	3 pts
F.C. ST MICHEL SP. 1 :	1 but	0 pt

Championnat Séniors ARTICLE 34.1.2.1 du District de Savoie :

Les demandes de modification de match doivent OBLIGATOIREMENT être saisies sur FOOT CLUBS avant le lundi 12H qui précède la rencontre du Week- end, il faut absolument répondre à chaque demande que ce soit favorablement ou pas, si la réponse est négative il faut OBLIGATOIREMENT mettre le motif du refus avant le lundi 12H.

Toute demande arrivant après 12H sera hors délai.

En cas terrain impraticable (arrêté municipal ou constat de délégué de secteur), les responsables de la commission sportive doivent OBLIGATOIREMENT être prévenus par téléphone (message vocal si besoin), les clubs recevant ne respectant pas ces directives seront amendés.

Responsables Séniors : Cédric YSARD : 07 71 01 89 31

Sauveur MICALLEF : 06 23 06 49 93

TEAM	PARTENAIRE DU DISTRICT DE SAVOIE DE FOOTBALL	TEAM
	SPONSOR DES COUPES DE SAVOIE	
	UNE POLITIQUE 100 % CLUB, UNE SALLE D'EXPOSITION	
	LES PLUS GRANDES MARQUES, UNE EQUIPE A VOTRE DISPOSITION	
	450, Avenue de Chambéry—73230 ST ALBAN LEYSSE	
	Tél. : 06 76 65 08 70 - Email : fv@teamsport2000.fr	

COMMISSION PEF

PROGRAMME ÉDUCATIF FÉDÉRAL

Membres : Damien BILLIET, Edouard FROGER, Alain CAREGLIO, Christelle LEVASSEUR



Le mercredi 17 juin 2026 se tiendra la deuxième édition de la « **Faites du PEF** » à **LAISSAUD** !

16 clubs seront invités à positionner une équipe U10 – U11 de 6 à 7 joueurs pour cet après-midi festif.

Les conditions à remplir afin d'être convié à cet évènement sont :

- 1- Être engagé dans le PEF sur la plateforme (Possible via Footclubs ➡ développer son club ➡ projet Club Projet
➡ Educatif)
- 2- Avoir formalisé et fait remonter 3 actions sur la plateforme PEF

Ces conditions sont à remplir **avant le lundi 20 avril 2026 dernier délai.**

Une invitation avec les détails de l'après-midi vous sera alors envoyée par la suite.

Toute la commission compte sur votre engagement dans le cadre du Programme Educatif Fédéral !



COMMISSION DES JEUNES

Président : Jacky GACHET : 06 12 22 99 82

U20

Responsable : Alain HANS 06 28 06 72 52 / 09 81 68 31 63

Réunion du lundi 30 mars 2026

CHAMPIONNAT

Match N° 54001898 US-LA RAVOIRE / FC-ST-BALDOPH (match à huit-clos avec 3 arbitres et un délégué se jouera à 17H00.

Match N° 54001902 JS-CHAMBERY / ENTS DRUMATTAZ MOUXY

Match N° 54001903 FC-AIX les BAINS / CHAMBERY SPORT 73 à **GARIBALDI**





Foot SAVOIE



PV N° 762 du 1^{er} Avril 2026

U17 Martine LECHALARD : 06 13 59 62 41

Réunion du lundi 30 mars 2026

TOUS les matchs sont programmés à 15H00 et ne peuvent être retarder que si l'éclairage est homologué, de plus toutes les modifications se font sur FOOTCLUB avec accord des deux clubs concernés

NOTE AUX CLUBS – RAPPEL IMPORTANT

Il est rappelé aux clubs qu'il est obligatoire d'appeler le délégué de terrain de votre secteur afin qu'il vienne vérifier l'état de celui-ci.

Tout manquement au règlement sera amendé.

IL EST OBLIGATOIRE DE NOTER LE N° DU MATCH, CATEGORIE POUR CHAQUE COURRIER SANS CELUI-CI LE COURRIER NE SERA PAS VALIDE.

LIEUX ET HORAIRES DES MATCHS

Les matchs U 17 du CA MAURIENNE se joueront stade GAVARINI

Les matchs U17 de CHAMBOTTE se joueront toute la saison à LA BIOLLE

Les matchs de la JS CHAMBERIENNE se joueront au stade LEVEL

Les matchs de CHAMBERY-COGNIN se joueront au stade Michel VALLET à CHAMBERY



U15 Gilles HUNSTEDT : 06 11 58 79 78

Réunion du lundi 30 mars 2026

COURRIERS DES CLUBS

ENT.FC. MAURIENNE : Noté votre planning terrains une date ne correspond pas. Vous jouez à l'extérieur le **19/avril**.

ET.S. LE BOURGET DU LAC / GJ LA SAVOYARDE / ENT. F.C. MAURIENNE.

Pour répondre à vos demandes de changements de dates ou d'horaire.

Il vous faut le faire par FOOT-CLUB. Avec l'accord du club adverse pour que la commission valide. **ATTENTION, Valider dans les délais sinon refus automatique.**

LIEU DES RENCONTRES (Journée Matches décalés)

D.2.POULE A. (Journée N°. 03 du 29 mars).

Match N°. 55476852. F.C. MERCURY 2 GJUSCC 1.

Se joue le **06 avril 2026**. Stade de la GRILLETTE à MERCURY

D.3. POULE A. (Journée N°. 07 du mai).

Match N°. 55495011. ET.S. LE BOURGET DU LAC 1 / C.A. YENNOIS 1.

Se joue le **12 avril 2026**.

D.3. POULE B. (journée N°. 02 du 22 mars).

Match N°. 55483486. A.S. BARBERAZ 2 / U.S. LA MOTTE SERVOLEX 4.

Se joue le **samedi 04 avril 2026**.

D.3. POULE B. (Journée N. 07 du 10 mai).

Match N°. 55483495. A.S. BARBERAZ 2 / U.S. LA RAVOIRE 2.

Se joue le **12 avril 2026**.

D.3. POULE C. (01 du 15 mars).

Match N°. 55482846. F.C. MERCURY 3 / ENT. BASSE MAURIENNE 1.

Se joue le **samedi 18 avril 2026. À 14 H00.**

D.3. POULE C. (N° 04 Journée du 19 mars).

Match N°. 55483124. U.O.A. 1 / ENT. F.C. MAURIENNE 2.

Se joue le **samedi 04 avril 2026**.

PREVISIONNEL DE RENCONTRES

D.3. POULE A.

Match N°. 55494998. ET.S. LE BOURGET DU LAC 1 / F.C. SUD LAC 1.

Se joue le **10 mai 2026 à 13H00**. (Accord du club Visiteur).

D.3. POULE A. (Journée N°. 03 du 29 mars).

Match N°. 55494990. ET.S. LE BOURGET DU LAC 1 / U.S. LA MOTTE 3. Se joue le **17 mai 2026**.

D.3.POULE A. (Journée N°. 09 du 31 mai).

Match N°. 55495021. ENT.S. DRUMETTAZ MOUXY 2 / F.C. CHAMBOTTE 2.

Accord des deux clubs pour jouer le **SAMEDI 30 mai à 15H00**.

Journée N°.05. ENT.FC MAURIENNE 2 / LA SAVOYARDE 2 SE JOUE LE **26 avril OU INVERSEMENT**.



U13

Yann Thill 06 50 96 07 02

Réunion du lundi 30 mars 2026

INFO AUX CLUBS

Je tiens à remercier l'ensemble des clubs pour l'utilisation de la FMI, puisque sur la 3^{ème} journée de la phase de printemps, nous sommes à 97 % d'utilisation. Même si certains ont encore du mal et ne le font pas, nous approchons du but des 100 %.

Nous rappelons que les matchs annulés pour intempérie se joueront le samedi 4 avril aux heures initialement prévues. Les équipes concernées par la PITCH, les matchs sont déplacés au samedi 4 avril et 23 mai aux heures initialement prévues.

Le site du district étant à jour.

Reçu et lu le mail de QUIEGE BEAUFORTAIN, réponse apportée par mail du District. Le nécessaire sera fait pour la modification et le match sera joué le samedi 4 avril contre F.C. BELLE ÉTOILE MERCURY 2 à 13h30.

La règle reste la même : pour la phase de printemps, seules les modifications (changement de date, d'horaire, de lieu, de stade, inversion, etc.) saisies sur FOOT-CLUB seront prises en compte, et ce, jusqu'au lundi précédent la date du match à 17h.

Aucune demande transmise par mail ne pourra désormais être traitée.

Nous vous remercions par conséquent de bien vouloir vérifier chaque semaine les notifications et demandes de modification directement sur la plateforme FOOT-CLUB.

Les poules composées de 10 ou 12 équipes créent des journées supplémentaires que nous ne pouvons supprimer. La phase de printemps se déroulera bien sur 8 journées.

Les journées affichées du 27 / 29 ET 30 JUIN NE SONT PAS A JOUER !!!

**L'ensemble de la catégorie U13.
Avec l'obligation de la transmettre au plus tard le dimanche soir avant 20h00.**

Utilisation de la FMI est obligatoire

DATE ET LISTE DES MATCHS REPORTE POUR INTEMPERIE

SAMEDI 04 AVRIL :

SAUF ACCORD ENTRE CLUB POUR JOUER UN MERCREDI PRÉCÉDANT.

- U.S. GRIGNON 1 contre CHAMBERY SPORT 73 1 **D1 Poule A**
- ENT. VAL D'HYERES 1 contre U.S. LA RAVOIRE 1 **D1 Poule B**
- ET. S. LE BOURGET DU LAC 1 contre C.S. BELLEY 1 **D1 Poule B**
- A.S. HTE COMBE SAVOIE 1 contre U.S. MODANE 2 **D1 Poule C**
- GAPS 2 contre G.J. LA SAVOYARDE 3 **D2 Poule A**
- ET.S. LE BOURGET DU LAC 2 contre U.S. DOMESSIN **D2 Poule A**



Foot SAVOIE



PV N° 762 du 1^{er} Avril 2026

- U.O. ALBERTVILLE contre CA MAURIENNE **D2 Poule C**
- U.S. GRIGNON 2 contre F.C. ST MICHEL SP **D2 Poule C**
- F.C. BEAUFORTAIN QUEIGE contre F.C. BELLE ÉTOILE MERCURY 2 **D2 Poule C**
- A.S. MONT JOVET BOZEL 2 contre F.C. LA ROCHETTE **D2 Poule A**
- U.O. ALBERTVILLE 2 contre VILLARGONDRA 2 **D3 Poule C**
- A.S. HTE COMBE SAVOIE 2 contre ENT. BASSE MAURIENNE 2 **D3 Poule C**

SAMEDI 18 AVRIL :

- A.S. MONT JOVET BOZEL 2 contre C.A. MAURIENNE **D2 Poule C**

SAMEDI 23 MAI :

SAUF ACCORD ENTRE CLUB POUR JOUER UN MERCREDI PRÉCÉDANT.

- GAPS 3 contre G.J. LA SAVOYARDE 4 **D3 Poule A.**

LIEU ET DATE DES MATCHS REPORTE POUR COUPE PITCH

SAMEDI 04 AVRIL :

SAUF ACCORD ENTRE CLUB POUR JOUER UN MERCREDI.

- CHAMBERY. SAVOIE. FOOT 4 contre G.J. LA SAVOYARDE 4 **D3 Poule A**
- CHAMBERY SPORT 73 3 contre F.C. CHAMBOTTE 4 **D3 Poule B**

SAMEDI 23 MAI :

SAUF ACCORD ENTRE CLUB POUR JOUER UN MERCREDI.

- GJ LA SAVOYARDE 1 contre ST PIERRE 1 **D1 Poule A**
- ENT. DRUMETTAZ MOUXY 1 contre U.S. LA MOTTE SERVOLEX 1 **D1 Poule A**
- GAPS 1 contre CHAMBERY SPORT 73 1 **D1 Poule A**
- ENT. BASSE MAURIENNE 1 contre A.S. HTE COMBE SAVOIE 1 **D1 Poule C**

PRIS NOTE DES MODIFICATIONS ET HORAIRES DES RENCONTRES

- CHAMBERY. SAVOIRE. FOOT. 4 contre G.J. LA SAVOYARDE 4 **D3 Poule A**

LE 04/04/26 A 12H30 à la PLAINE DE JEUX MAGER CHAMBERY.

ATTENTE RETOUR DES FEUILLES DE MATCHS ET RESULTATS

1^{ère} JOURNÉE DU 14/03/26

- C.A. YENNOIS 1 contre J.S. CHAMBERIENNE 1 **D1 Poule B**
- C.A. YENNOIS 2 contre BAUGES F.C. 2 **D3 Poule B**
- ENT. BASSE MAURIENNE 1 contre C.S.F. 3 **D1 Poule C**
- E.S. TARENTAISE 3 contre U.S. GRAND LA BATHIE 2 **D3 Poule C**

2^{ème} JOURNÉE DU 21/03/26

- E.S. TARENTAISE 1 contre A.S. BARBERAZ **D1 Poule C**
- F.C. CHAMBOTTE 4 contre G.J. LA SAVOYARDE 5 **D3 Poule B**
- A.S. UGINE 3 contre U.O. ALBERTVILLE 2 **D3 Poule C**



3^{ème} JOURNÉE DU 28/03/26

• C.A. YENNOIS 2 contre GJUSCC 2 **D3 Poule C**

AMENDES POUR FORFAIT

U13	28/03/2026	U.S. MODANE	FORFAIT	35 €
U13	28/03/2026	ENT. VAL D'HYERES 3	FORFAIT	35 €
U13	21/03/2026	U.O. ALBERTVILLE 2	FORFAIT	35 €

AMENDES POUR NON UTILISATION DE LA FMI ET NON ENVOI FEUILLE DE MATCH

U13	28/03/2026	C.A. YENNOIS 2	NON UTILISATION DE LA FMI	20 €
U13	28/03/2026	C.A. YENNOIS 2	NON ENVOI FEUILLE DE MATCH	35 €

FMI

• Les FMI sont actives pour les matchs U13 pour toutes les poules D1, D2 et D3.

LA FMI EST OBLIGATOIRE POUR L'ENSEMBLE DES DIVISIONS.

Pensez à installer la nouvelle version

LES FEUILLES DE MATCH NE SERONT A UTILISER UNIQUEMENT EN CAS DE PROBLEME DE FMI.

Les feuilles de match U13 devront être transmises au District de Savoie au plus tard le lundi soir avant 18h00

[Vous pouvez envoyer la feuille de match en photo par mail au District.](#)

U11 Fabien FONTAINE 06 32 60 14 18

Réunion du lundi 23 mars 2026

Courriers reçus :

- UO ALBERTVILLE : modification engagement

Réponse : le nécessaire sera fait dès la journée 5 du 25/04/2026.

- AS NOVALAISE : engagement d'une équipe supplémentaire en D3

Réponse : le nécessaire sera fait dès la journée 5 du 25/04/2026.



Foot SAVOIE



PV N° 762 du 1^{er} Avril 2026

Documents non saisis sur le FAL – Plateaux J1 du 07 mars 2026

Les clubs suivants sont amendés de 35 euros pour document non parvenu au district :

D2/D3

- Aix F.c. 3 et 5 (feuille d'effectif)

Documents non saisis sur le FAL – Plateaux J2 du 14 mars 2026

D1

- CS Belley (feuille d'effectif)

D2/D3

- CS Belley 3 (feuille d'effectif)

DERNIER RAPPEL : Retour des documents manquants sur le FAL avant le lundi 06 avril 2026 sous peine d'amende de 35 euros.

Documents non saisis sur le FAL – Plateaux J3 du 21 mars 2026

D1

- Challes Sf 1 (feuille de critérium et d'effectif)
- Union Sportive Culoz Grand Colombier 1 (feuille d'effectif)

D2/D3

- Aix F.c. 3 feuille de critérium)
- Challes Sf 2 (feuille d'effectif)
- A.s. Mont Jovet Bozel 1 (feuille d'effectif)
- Ent Football Chautagne 1 (feuille de critérium)

Retour des documents manquants sur le FAL avant le lundi 06 avril 2026 sous peine d'amende de 35 euros.

RAPPEL

IMPORTANT : Lors d'un plateau à 8 équipes :

- les rotations se font par niveau et non pas un terrain par niveau car sinon une équipe joue à 10h puis pas avant 11h30.

Donc la marche à suivre est la suivante :

10h : rotation D2

10h30 : rotation D3

11h : rotation D2

11h30 : rotation D3

- Pour les 2èmes matchs, il y a 2 solutions :

soit j'ai laissé des consignes dans la rubrique COMMENTAIRES sur le FAL via footclub, soit c'est gagnant contre gagnant et perdant contre perdant des 1^{ers} matchs ou si match nul, les rapports de force pendant le match. **Les séances de tirs au but sont à proscrire.**



COMMISSION FOOTBALL ANIMATION

Les nouveaux engagements :

Si vous souhaitez ajouter une ou plusieurs équipes, merci d'adresser un mail officiel à : district@savoie.fff.fr avec copie à efroger@savoie.fff.fr

Tous les calendriers sont disponibles via l'interface F.A.L.

F.A.L. (accessible via Footclubs) :

Pour rappel, en tant qu'utilisateur Footclubs, il faut avoir les profils « Organisation » & « Compétitions » pour accéder au FAL.

Les clubs « accueil » doivent identifier (cocher) dans le F.A.L. :

- Les équipes présentes
- Les équipes absentes ayant prévenu
- Les équipes absentes sans prévenir (**amende de 35 €**)

Les clubs qui ne déposeront pas les feuilles de plateaux seront amendés de 35 €

Les clubs qui ne déposeront pas les feuilles d'effectifs seront amendés de 35 €

Une période 15 jours vous est accordée pour déposer tous les documents, via le F.A.L.

Dans le F.A.L. les feuilles d'effectifs doivent être déposées sur les plateaux U6 et U7 (quand ils sont associés) et sur les plateaux U9 débrouillés et U9 débutants quand vos équipes sont sur les mêmes sites (dépôt de la feuille d'effectif pour chaque niveau ou chaque site).

Information : il est préférable de rendre diffusable les coordonnées de vos référents dans le F.A.L. (mise à jour directe et simultanée dans FootClubs et donc sur le site du District).

Le correspondant Footclubs est habilité à rendre vos coordonnées diffusables.

Les modifications de sites (lieu ou stade) et des horaires sont gérées uniquement par le centre de gestion. Merci de nous transmettre vos modifications dans les meilleurs délais à J-5 (le lundi précédent le plateau ou le critérium du samedi).

Tous les documents relatifs à l'organisation des pratiques U6/U7, U9 et U11 sont disponibles sur le site du District de Savoie de Football :

<https://savoie.fff.fr/simple/pratiques-u7-u9-u11-u13/>



Foot SAVOIE



PV N° 762 du 1^{er} Avril 2026

U9 Philippe SALVATORE 06 14 69 02 38

Réunion du lundi 30 mars 2026

LE CLUB CI-DESSOUS SERA AMENDÉS DE 35 €, S'IL N'A PAS CONFIRMER SU LE FAL,
SI SON PLATEAU DU SAMEDI 14 MARS A BIEN ÉTÉ ANNULÉ.

FC CHAMBOTTE

LES CLUBS CI-DESSOUS SERONT AMENDÉS DE 35 €, SI LEUR FEUILLE DE PLATEAU DE LA JOURNEE DU SAMEDI 21 MARS
2026 NE SONT PAS PARVENUE AVANT LE LUNDI 6 AVRIL 2026.

**US LA RAVOIRE
CA YENNOIS
US DOMESSIN
GJAPS**

LES CLUBS CI-DESSOUS SERONT AMENDÉS DE 35 €, SI LEUR FEUILLE DE PRESENCE DE LA
JOURNEE DU 21 MARS 2026 NE SONT PAS PARVENUE AVANT LE LUNDI 6 AVRIL 2026.

**CLUB SPORTIF DE BELLEYSAN
FC ST BALDOPH
US DOMESSIN
CHALLES SF
AS CUINES LA CHAMBRE
USC AIGUEBELLE
CA YENNOIS
GJAPS**

METTRE VOS FEUILLES DE PLATEAU ET DE PRESENCE SUR LES DEUX SECTEURS, DEBROUILLES ET DEBUTANTS.

POUR LA JOURNÉE DU SAMEDI 28 MARS 2026, PENSEZ A METTRE VOS FEUILLES DE PLATEAU ET D'EFFECTIF SUR LE FAL,
POUR NE PAS ÊTRE AMENDÉ.



U6/U7 Edouard FROGER 06 10 56 18 18

Réunion du lundi 30 mars 2026

Responsable : Edouard FROGER (06.10.56.18.18)

Membre : Bernard BERTHET

Engagements :

Au printemps 2026, les U6/U7 joueront à 4 vs 4, sur 2 niveaux de pratique N1 & N2

101 équipes engagées sur le printemps 2026

- 42 équipes sur le niveau 1 (débrouillés)
- 59 équipes sur le niveau 2 (débutants)

Modifications des horaires :

Merci d'envoyer un mail directement à efroger@savoie.fff.fr, pour une prise en compte rigoureuse de vos demandes de modifications.

Logiciel FAL :

Quelques dysfonctionnements ont été constatés sur l'utilisation du FAL, via le site du District de Savoie :

- Certaines dates n'apparaissent pas
 - Le nombre d'équipes participantes ne remonte pas correctement
- = **Merci de passer exclusivement et directement via l'outil FAL (application).**

Les feuilles de plateaux et les feuilles d'effectifs doivent être déposées sur les 2 niveaux de pratique (N1 et N2) :

Plateau du 21 mars : (amende de 35€ au 08 avril)

- Feuilles d'effectifs manquantes

N1 : AS NOVALAISE, AS BOZEL, GJ LA SAVOYARDE

Plateau du 28 mars : (amende de 35€ au 15 avril)

- Feuilles de plateaux manquantes

N1 : CS BELLEY, US CULOZ, GAPS, US CHAMBERY COGNIN, JS CHAMBERY

N2 : CS BELLEY, US CULOZ, GAPS, US CHAMBERY COGNIN, JS CHAMBERY

- Feuilles d'effectifs manquantes

N1 : CS BELLEY, AS NOVALAISE, US MODANE, USC AIGUEBELLE, UO ALBERTVILLE, GAPS, CHAMBERY SF, FC HAUTE TARENTAISE, USGM LA BÂTHIE, FC CHAMBOTTE, JS CHAMBERY

N2 : AS NOVALAISE, EF CHAUTAGNE, US ST REMY, AS HAUTE COMBE DE SAVOIE, ENTENTE VAL D'HYERES, US CHARTREUSE GUIERS, GAPS, CHAMBERY SF, AS BOZEL, FC HAUTE TARENTAISE, USGM LA BÂTHIE, AS MONTCEL, FC CHAMBOTTE, JS CHAMBERY

Calendrier 2026 :

- U6/U7 : samedi 25 avril
- U6/U7 : samedi 02 mai (Festifoot Niveau 1)
- U6/U7 : samedi 09 mai (Festifoot Niveau 2)
- U6/U7 : samedi 16 mai (journée optionnelle sur inscription)
- U6/U7 : samedi 30 mai

JOURNEE NATIONALE DES DEBUTANTS : samedi 06 juin, au Stade Olympique d'ALBERTVILLE



COMMISSION FUTSAL

Président : Jacky GACHET 06 12 22 99 82

Réunion du lundi 30 mars 2026

CHAMPIONNAT INTERDÉPARTEMENTAL

LES CALENDRIERS SONT EN LIGNE.
POULE HAUTE SUR LE SITE DU DISTRICT DE L'ISERE.

CORRESPONDANT DU DISTRICT 38 : M CARRETERO Christophe 06 99 88 64 01
Carretero.c70@gmail.com

POULE BASSE SUR LE SITE DU DISTRICT DE LA SAVOIE.

AS HAUTE COMBE DE SAVOIE FORFAIT GENERAL

AS HAUTE COMBE DOIT 85 EUROS AU DISTRICT

Journée 4

FUTSAL BOURGET UNITED 1 contre US CLUSE BONNEVILLE FORON 74 2 reportés date ultérieure

Journée_6

VENDREDI 17 AVRIL 2026 - 21H30

FUTSAL LAC ANNECY 2

-

FUTSALBOURGET UNITED

VENDREDI 17 AVRIL 2026 - 21H00

A. FUTSAL ROCHETTE O 2

-

US CLUSE BONNEVILLE FORON 74 2

POULE HAUTE

Journée 6

MERCREDI 15 AVRIL 2026 - 21H00

U.S. CHARTREUSE GUIE

-

USBE

JEUDI 16 AVRIL 2026 - 21H15

A.S. FUTSAL MOUTIERS

-

THONON AS

SAMEDI 18 AVRIL 2026 - 20H00

AFK MONTMELIAN

-

FUTSAL PICASSO 2



DIMANCHE 19 AVRIL 2026 - 19H00

BASE FC Grenoble Forfait général

-

FUTSAL PAYS VOIRON

COURRIERS DU CLUB

FUTSAL BOURGET UNITED :

Problème de non-désignation d'arbitre en championnat.

Pour la journée concernée, un très grand nombre d'arbitres futsal absents, indisponibles ou désignés par la ligue AURA. La Commission des arbitres du District de Savoie n'a donc pas pu (voir liste sur les PV) désigner un référé pour cette rencontre. La commission futsal regrette infiniment cet état de fait et comprend votre mécontentement. Soyez sûr que la CDA fait le maximum pour couvrir les rencontres mais ne peut sortir des arbitres d'un chapeau magique. Pour rappel, les arbitres sont fournis par les clubs Savoyards.

CHAMPIONNAT INTERDÉPARTEMENTAL - mode de défraiement des arbitres

Comme vous le savez, le mode de défraiement des arbitres est différent entre le district de Savoie / Haute-Savoie et de l'Isère.

Après discussion avec le président de la commission Futsal du district de Savoie et avec l'aval de nos présidents de district respectif (73 et 38), voici ce qui nous apparaît comme la meilleure solution :

- Pour les équipes d'Isère jouant en Savoie / Haute Savoie : Pas d'arbitres à régler.
- Pour les équipes d'Isère jouant en Isère et recevant un club de Savoie / Haute Savoie : Le club recevant règle les 2 arbitres.
- Pour les équipes d'Isère jouant en Isère et recevant un club d'Isère : Chaque club règle les 2 arbitres.
- Pour les équipes de Savoie / Haute Savoie jouant en Isère : Pas d'arbitres à régler.
- Pour les équipes de Savoie / Haute Savoie jouant en Savoie / Haute Savoie : Fonctionnement habituel.

Pour le temps de jeu où une différence est pratiquée.

En Isère, temps de jeu de 2 fois 20 minutes en temps décompté.

En Savoie/Haute Savoie, si le gymnase a des installations le permettant et 2 arbitres officiels présents, choix aux clubs recevant de faire 2 fois 20, temps décompté ou 2 fois 25 sans décompte. La règle officielle dans les lois du jeu étant 2 fois 20, arrêts de jeu décomptés, nous vous demandons au maximum d'appliquer cette formule.

Bien évidemment, la formule choisie doit être confirmée au club se déplaçant avant le début de la rencontre.

Un grand merci aux clubs et encore toutes nos excuses pour cet apport de précisions tardif.



COMMISSION DES COUPES

Président : Jérôme SPADA 06 76 04 25 57

Réunion du lundi 30 mars 2026

Présents : Patrick JANET, Jérôme SPADA.

Excusée : Ghislaine RAYNAL

COUPE DE FRANCE 2026-2027 ENGAGEMENTS

La Commission Régionale des Coupes informe de l'ouverture via [FOOTCLUBS](#) des engagements pour l'édition 2026/2027 de la Coupe de France (seniors libres).

► **Les clubs départementaux devront procéder à leur engagement en confirmant OBLIGATOIREMENT leur accord.**

Pour valider cet engagement, vous devez donner votre accord avant le 14 juin 2026 et bien vérifier ensuite que le statut « pré-engagé » n'apparaît plus.

Si votre engagement a été effectué correctement, le statut « **engagé** » doit s'afficher.

► **Pour les nouveaux clubs ou ceux qui n'y avaient pas participé la saison 2025/2026,**
vous devez vous inscrire via le menu :

« Epreuves (Championnats & Coupes) – Compétitions officielles » puis « Nouvel engagement (+) »
puis « Fédération Française de Football ».

Cliquez ensuite sur la compétition pour laquelle vous souhaitez engager une équipe puis cliquez sur « Etape suivante ». Enfin, renseignez les éléments demandés (choix de l'équipe, de l'installation sportive et desideratas) puis validez l'ensemble de vos actions.

La date limite d'engagement est fixée au 24 juillet 2026 (dernier délai)

Droits d'engagement : 52 Euros

RETOUR TROPHEE

Merci aux clubs ci-dessous de prévoir le retour des trophées au district

(État correct et propre)



Coupe du Président U15 à 8

Coupe PILLET U15

Coupe TRONCY U17

Coupe TRIQUET U20

Coupe Féminines « Trophée 73 »

Coupe RAFFIN

Coupe CORTADE

UO ALBERTVILLE

LA MOTTE SERVOLEX

HAUTE TARENTEISE

FC MERCURY

ENT APCR/BOURGET

MONTMELIAN AF

USC AIGUEBELLE

CANDIDATURE à L'ORGANISATION DES FINALES

La commission des Coupes et les membres du Comité Directeur ont validés ce lundi 15 décembre 2025 les clubs organisateurs des finales 2025-2026 :

Pour les Coupes U13 PIGNIER- SERALINI et U11 Crédit Agricole du jeudi 14 mai 2026 :

AIX FC

Pour les coupes U15 à 8, U15, U17 et U20 du samedi 13 juin 2026 :

AS BARBERAZ

Les finales séniors féminines et masculines auront lieu le samedi 06 juin 2026 chez le vainqueur du championnat de Division 1 de la saison dernière à savoir :

VAL D'HYERES

La commission des Coupes remercie les clubs qui ont candidatés mais non retenus

TIRAGE DES COUPES DE SAVOIE

INFORMATION COUPE DE SAVOIE

A partir de cette saison en cas de résultat nul à l'issue du temps réglementaire, **plus de prolongation (hormis pour les finales)**, les équipes se départageront par l'épreuve des coups de pied au but, dans les conditions fixées par les lois du jeu.

CORTADE - RAFFIN

¼ de Finale le dimanche 5 avril 2026 à 15h00

Le tirage est en ligne

FEMININES A 8

2^{ème} tour prévu le dimanche 5 avril 2026

Le tirage est en ligne



Foot SAVOIE



PV N° 762 du 1^{er} Avril 2026

U20 TRIQUET

Tour de cadrage le samedi 4 avril 2026
(3 matchs)

Le tirage est en ligne

U18 F

½ Finale le 18 avril 2026

FC CHAMBOTTE
AIX FC

US LA MOTTE SERVOLEX
GAPS

Vous avez aussi avec accord des deux clubs la possibilité de jouer ces ½ finale aux dates suivantes :
Les 4 et 11 avril 2026
en avertissant le district au moins 15 jours avant la date choisie

U17 TRONCY

¼ de Finale le samedi 4 avril 2026

Le tirage est en ligne

U15 PILLET

½ Finale le jeudi 14 mai 2026
Le tirage sera effectué courant avril

TIRAGE PRESENT SUR LE FAL

INFORMATION IMPORTANTE SUR LE FAL

Les clubs ayant été tirés recevant et ne pouvant pas recevoir le plateau à l'heure et/ou au lieu prévu, doivent se rapprocher des autres clubs de leur plateau pour définir ensemble des nouvelles modalités.

Merci dans informer la Commission des Coupes.

Pour rappel chaque club doit être en possession d'une feuille d'effectif le jour du plateau avec le nom prénom est numéro de licence des joueurs ainsi qu'un moyen de contrôle de licence (Foot compagnon, listing, etc.)

Des contrôles aléatoires seront faits par les membres de la commission.

Cette feuille d'effectif devra être saisie sur le FAL dès le mercredi suivant **avant 16h00.**

Le club recevant devra être en possession d'une feuille de plateau qu'il devra compléter et saisir sur le FAL dès le mercredi suivant **avant 16h00.**

Une amende de 35€ sera établi à tous les clubs ne respectant pas ces avant 2 consignes

L'organisation des rencontres sera réalisée de la façon suivante :

L'éducateur du **club recevant** fera en présence des éducateurs visiteurs un tirage des lettres selon le nombres de clubs sur le plateau

A-B-C-D-E

Ces lettres seront attribuées avant le tirage aux clubs

Vous trouverez dans le lien ci-dessous tous les éléments pour l'organisation des Coupes Jeunes

<https://savoie.fff.fr/simple/coupes-de-savoie-jeunes-u11-et-u13/>



U13 PITCH

Vous trouverez ci-dessous le lien sur les finales U13 Pitch

https://savoie.fff.fr/simple/festival-pitch-u13-departemental-ce-samedi-28-mars/?doing_wp_cron=1774978378.4219179153442382812500

U13 PIGNIER

2^{ème} tour le samedi 18 avril 2026 à 14h00
2 équipes qualifiées par plateau

Le tirage est en ligne sur le FAL

<https://savoie.fff.fr/football-animation-et-loisirs/>

U13 SERALINI

2^{ème} tour le samedi 18 avril 2026 à 14h00
2 équipes qualifiées par plateau

Le tirage est en ligne sur le FAL

<https://savoie.fff.fr/football-animation-et-loisirs/>

U11 CREDIT AGRICOLE

3^{ème} tour le samedi 18 avril 2026 à 10h00
2 équipes qualifiées par plateau

Le tirage sera mis en ligne sur le FAL début avril

<https://savoie.fff.fr/football-animation-et-loisirs/>



FÉMININES SÉNIORS

Président : **GACHET JACKY** 06 12 22 99 82

Responsable : **Alain HANS** 06 28 06 72 52

Réunion du lundi 30 mars 2026

COURRIER

Reçu :

ENTF-CHAUTAGNE déclare ne pas vouloir jouer contre AIX FC le 22 mars (Hors - délai, **ce match était** programmé **depuis le 16 février voir PV N°756**). A voir si vous voulez jouer ce match à une autre date avec accord des 2 clubs.

Si pas d'accord pour le 06 AVRIL la commission programmera ce match le 12 avril

CŒUR DE SAVOIE FOOTBALL : reçu feuille de match papier

FC-HAUTE-TARENTEISE : planning des terrains

IMPORTANT

Suite au rajout du club du d'AIX FC dans le championnat « Féminines Séniors district » de printemps et que ce même championnat est en match aller/retour, tous les clubs auront 2 matchs perdus contre AIX FC pour que leur arrivée n'ait aucune incidence sur le classement final.

Les matchs se joueront exactement comme les matchs normaux, FMI, la seule différence sera que tous les matchs contre AIX FC seront homologués à 0 point pour les deux clubs.

CHAMPIONNAT

CHAMPIONNAT LE 19 avril 2026

MATCH N° 54502384	JS-CHAMBERY / US-DOMESSIN
MATCH N° 54502380	ST-REMY / SF CŒUR de SAVOIE
MATCH N° 54502381	ENT-APCR ESB / FC-LA ROCHETTE
MATCH N° 54502382	ENTF-CHAUTAGNE / FC-HAUTE TARENTEISE
MATCH N° 54502383	AIX les BAINS 2 / USC-AIGUEBELLE



CRITERIUM FEMININ SENIORS

Président : GACHET JACKY 06 12 22 99 82

Responsable : VINIT Carole 07 88 67 32 78

Réunion du lundi 30 mars 2026

PROPOSITION DE PLANNING POUR LE PRINTEMPS

Vous pouvez inverser les matchs en fonction de votre planning (je n'ai pas tenu compte des réceptions et déplacements)

Entre le 30/03 ET LE 12/04 :

FC BAUGES 2 – FC SUD LAC 2
JS CHAMBÉRIENNE 1 – CŒUR DE SAVOIE FOOTBALL 1
MARTHOD SP 2 – CHALLES SF 2
CA YENNE 2 – AS LE MONTCEL 2

Entre le 27/04 ET LE 10/05 :

JS CHAMBÉRIENNE 2 – CHALLES SF 2
FC BAUGES 2 – MARTHOD SP 2
CA YENNE 2 – FC SUD LAC 2
AS LE MONTCEL 1 – CŒUR DE SAVOIE FOOTBALL 1

Entre le 13/04 ET LE 26/04 :

AS LE MONTCEL 1 – JS CHAMBÉRIENNE 1
CA YENNE 2 – FC BAUGES 2
ENT S DRUMETTAZ 2 – AS NOVALAISE 2

Entre le 11/05 ET LE 24/05 :

ENT S DRUMETTAZ 2 – CA YENNE 2
JS CHAMBÉRIENNE 1 – CŒUR DE SAVOIE FOOTBALL 1

Entre le 25/05 ET LE 14/06 :

FC BAUGES 2 – CHALLES SF 2
JS CHAMBÉRIENNE 1 – AS LE MONTCEL 1
ENT S DRUMETTAZ 2 – FC SUD LAC 2
CA YENNE 2 – MARTHOD SP

Pour rappel, les feuilles de match sont **OBLIGATOIRES**, pour raison d'assurance (blessure ou accident) et pour justifier la pratique « loisir ».

Réunion bilan 2025/2026 et perspectives 2026/2027.

Une réunion aura lieu pour tous les clubs, le **lundi 27 avril à 19h00 au district**.
(Clubs présents sur la pratique ou souhaitant créer une équipe en 2026/2027)

INFO :

TOURNOI ES DRUMETTAZ MOUXY LE 6 JUIN 2026

Inscription et règlement au numéro ci-dessous :

Tél : 07 71 10 48 47 – Morgane PELLEGRIN





COMMISSION TECHNIQUE

Mercredi 1^{er} avril 2026

Contacts :

Julien TRANCHANT - CTF : 06 28 94 53 98 - jtranchant@savoie.fff.fr

Edouard FROGER – CDFA : 06 10 56 18 18 - efroger@savoie.fff.fr

Damien BILLIET - ETD 73 : 06 20 93 38 11 - dbilliet@savoie.fff.fr

Jean Marc GUICHARD - Représentant des éducateurs

Membres de la Commission Technique :

Samir ALKACHEV - Benjamin ALLART - Abdesslem ARAFA - Abdelouahab BOUHABILA - Guillaume BRANDELY - Christian BROCHE - Thomas COSTE - Hugo COURNARIE - Philippe DHERBEYS - Rafik ES SLASSI - Olivier FRESCHI - Cédric GAUTHIER - Malorie GUETAZ - Titouan HELOIRE - Rony IORI - Jimmy JUGLARET - Roger KAPUNDJU - Benoit LAGARDE - Bertrand LECONTE - Jean Christophe LECOQ - Nicolas PANTEGHINI - Alain PAWELEC - Morgane PELLEGRIN - Marc ROULET - Romain VERGER.

NOTE AUX CLUBS

Retrouver les procédures d'inscription sur le site du District de Savoie

Afin de gérer les formations au sein de votre club, vous trouverez le tableau récapitulatif des dates des formations sur le site du District (rubrique formation)

N'hésitez pas à contacter le secrétariat si besoin : district@savoie.fff.fr

Note aux clubs

Nous vous remercions d'inscrire au maximum 2 candidats par club et par formation

Inscription via Portail Clubs OBLIGATOIRE

Objectifs de cette disposition :

- Chaque profil est différent dans son évolution, d'où la nécessité d'identifier des profils prioritaires sur l'instant T au sein du club.
 - Permettre à un maximum de club d'inscrire au moins un candidat sur chaque session.
 - Une des richesses de la formation est de collaborer avec des stagiaires venant d'autres structures.
- Eventuellement vous pouvez inscrire plus de deux candidats mais ils seront relayés sur liste d'attente.

Dans ce cas, merci de nous communiquer la priorité qui doit être respectée.

Merci de votre compréhension

**RAPPEL : Pour les candidats possédant une LICENCE DIRIGEANT un certificat médical pour LA PRATIQUE D'ACTIVITE SPORTIVE est OBLIGATOIRE, effectivement ces licences ne couvrent pas la pratique du football.
Ce certificat doit être envoyé lors de l'inscription sur la boîte mail du District.**



FORMATIONS 2025 – 2026

- Formation CFI U10/U13 Mineurs Filles et Garçons - limitée à 16 personnes

Dates : vendredi 20 février 2026 et mardi 7 avril 2026

Lieu : Stade de la Grillette - MERCURY

Coût : 90 €

Inscriptions validées : 16

Maëlle BATTIER MAGNIN (ENT S DRUMETTAZ MOUXY)

Charlotte BLEHAUT - Robin DUISIT - Simon MEINIER - Emilien REVET (SAINT PIERRE SPORT)

Shaina LAHRECHE - Shaina MILLIEX (USC AIGUEBELLE)

Samuel MORGADINHO (US LA RAVOIRE)

Léo BAUDIN (UO ALBERTVILLE)

Titouan FREYSSINET - Emma LA RUSSA - Dylan LORGEUX (FC MERCURY)

Ethan BILESIMO SANDRI (AS CUINES)

Louis GAUTHIER (FC LAISSAUD)

Mano GUIBOT SANDRI - Yanis LA RUSSA (FC PAYS VERONNAIS)

Les convocations ont été envoyées par mail, avec copie aux clubs le 28 janvier 2026.

- Formation CFI Séniors - limitée à 18 personnes

Dates : samedi 14 mars 2026 et samedi 4 avril 2026

Lieu : Stade Guy Favier – LE PONT DE BEAUVOISIN

Coût : 90 €

Inscriptions validées : 18

Mohamed TRAORE (FC NIVOLET)

~~Kévin DELLINGER~~ – Mohamed KASMI (US LA RAVOIRE)

Benoît MIELLET (USC AIGUEBELLE)

Mohamed ALTUNGOLLER – Maxime BAU (AS UGINE)

Dorian BODECHER (US PONTOISE)

MIGUET Gilles (AS NOVALAISE)

~~Sébastien MAURIN~~ (SAINT BALDOPH)

Allan PAUL (US LA MOTTE SERVOLEX)

Albert MATADI (JS CHAMBÉRIENNE)

Victorien DANNE (ALBERTVILLE FOOT 73)

Romain PERRIERE (FC HAUTE TARENTEISE)

~~Abdelhakim ALIDRA~~ (ETS SEYNOD 74)

Philippe NKO'O MEKA (U.S. SEMNOZ VIEUGY 74)

Pierre THABUIS (ENT LANFONNET 74)

Christopher ROCCHI (VALLÉE DU GUIERS 38)

Julien DARRAS (AMPHION PUBLIER 74)

Les convocations ont été envoyées par mail, avec copie aux clubs le 26 février 2026



- Formation CFI Foot réduit (U6 - U9) Foot réduit - limitée à 16 personnes

Dates : samedi 4 avril 2026 et mercredi 22 avril 2026

Lieu : Stade Joseph GAVARINI – SAINT JEAN DE MAURIENNE

Coût : 90 €

Inscriptions validées : 10

~~Tiago COSTA FERNANDES (US LA RAVOIRE)~~

~~Dorian BODECHER (US PONTOISE)~~

Nicolas GRANIER (JS CHAMBÉRIENNE)

Yanis ZANNA - Enzo BENITEZ (ENT VAL D'HYERES)

Bruno LIGAS (FC SAINT MICHEL)

Salim ABADDAR (CA MAURIENNE)

~~Morad BENCRIH - Isaq BOURAMOULA - Mohamed EL BALI (C.A. BONNEVILLE 74)~~

Les convocations ont été envoyées par mail, avec copie aux clubs le 17 mars 2026

FORMATION ANNULÉE
Pour cause de nombreux
désistements de dernières minutes

CERTIFICATIONS 2025 – 2026

Certification CFF2 - MAXIMUM 6 candidats

Date : mardi 5 mai 2026

Lieu : à définir

Coût : 60 €

Inscriptions validées : 4

Romain LESUR (AIX FC)

OUTCHIRI Mohamed (ENT S DRUMETTAZ MOUXY)

~~Djamel BOUNEZ (FC MOIRANS 38)~~

Driss SIF (ST PRIEST 69)

Les convocations et les thèmes à étudier ont été envoyées par mail, avec copie aux clubs le 26 mars 2026

Certification CFF3 - MAXIMUM 4 candidats

Date : jeudi 21 mai 2026

Lieu : à définir

Coût : 60 €

Inscriptions reçues : 4

Validation des inscriptions 1 mois avant la certification.





COMMISSION DES RÈGLEMENTS

Président : René SAILÉ

Réunion du 30 mars 2026

Président : M. René SAILÉ, Port : 07 84 71 06 82

Membres : M. Patrick JANET, Port : 06 64 26 44 76, M. Francis MOREL-BIRON, M. Jean Marc GUICHARD

RECLAMATION D'AVANT MATCH

Dossier n° 31 :

Match n°55418523 FC SAINT BALDOPH - JS CHAMBERIENNE U17 D3 du 21 mars 2026

OBSERVATION D'APRES MATCH

Dossier n° 32 :

Match n°55476848 CA MAURIENNE – ENTENTE F C MAURIENNE U15 D2 / 2 Printemps DU 22 mars 2026

DÉCISIONS

Dossier n° 31 :

Match n°55418523 FC SAINT BALDOPH - JS CHAMBERIENNE U17 D3 du 21 mars 2026

Réclamation d'avant match du club de la JS CHAMBERIENNE concernant la participation de plus d'un joueur mutation 'HORS PERIODE' à la rencontre en rubrique.

Après étude du dossier, l'équipe de ST BALDOPH est en infraction avec l'article 160.1.c des règlements généraux de la FFF

Par ces motifs, la Commission des Règlements

- **Décide match perdu par pénalité pour le club ST BALDOPH,**
- **Résultat :**
 - J S CHAMBERY 3 buts, 1 pt
 - ST BALDOPH : 0 but, (-1) pt
- **Remboursement de frais d'appui par le club de ST BALDOPH**
- **Transmet à la Commission compétente pour homologation**



Dossier n° 32 :

Match n°55476848 CA MAURIENNE – ENTENTE F C MAURIENNE U15 D2 / 2 Printemps DU 22 mars 2026

Appui de l'observation d'après match concernant La présence d'une joueuse susceptible de jouer sous fausse licence

Demande rejetée car non conformes aux règlements généraux de la FFF

Sur le fond, après consultation de l'arbitre, celui-ci nous a confirmé qu'aucune remarque n'avait été faite par le club demandeur au moment du contrôle des licences

Par ces motifs, la Commission des Règlements

- **Confirme le résultat acquis sur le terrain**
- **Résultat :**
 - **CA MAURIENNE :** **1 but, 3 pts**
 - **ENTENTE FC MAURIENNE :** **0 but, 0 pt**
- **Transmet à la Commission compétente pour homologation**



COMMISSION DES ARBITRES

Président : Daniel DESMARIEUX 06 75 93 17 52

Vice – Président Jacky MESTACH : 06 15 20 07 75

RESPECTONS NOS ARBITRES
Sans arbitre pas de match

Réunion du lundi 30 mars 2026

La CDA

Présents: Mrs Daniel DESMARIEUX, Jacky MESTACH, Alphonse LOMBARD, Gérard SOTO, Remi LEFEBVRE, Emmanuel BONTRON (membre CRA LIGUE AURA),

Excusés : Mrs Evan BONTRON, Luc ALIX,

COURRIERS, MAILS

Mail, Courrier Arbitre

-M. Kamal AMLIL (TARENTEISE), mail d'excuse sur absence a convocation pour affaire le concernant entre la CDA et Club de l'UOA

-M. Jamal CHAMMY (DRUMETTAZ), pièce administrative le concernant

-M. Benoit TASSARD (CŒUR DE SAVOIE), signale sa raison sur absence au regroupement des arbitres D1 –D2 –ASS du samedi 28/03/26

-Melle Lily DA COSTA ABREU (LA MOTTE SERVOLEX), pièce administrative la concernant

Mail, Courrier Observateur/Accompagnateur

-M. Alphonse LOMBARD accompagnement de M. Djibril CHAIB DRAA (FC PONT), du 28/03/26

-M. Gilles HUNSTEDT observation de M. Maxime REIGNIER (LE BOURGET LE LAC), du 29/03/26

-M. Jean Pierre BUTEL accompagnement de M. Jawed BENALI (J S C), du 22/03/26

Mail, Courrier Club:

-Club FUTSAL BOURGET UNITED, signalement d'absence de désignation sur match FUTSAL

Réponse : La CDA reconnait ne pas avoir mis en désignation sur votre match les arbitres souhaités, la raison est simple : beaucoup trop d'arbitres indisponible sur les week-ends et les arbitres futsal sont également arbitres football à 11 et sont désignés. A savoir qu'un arbitre désigné en football à 11 ne peut pas faire 2 matchs au centre dans la même journée.

-Club d'AIX FC, signalement d'absence de l'arbitre désigné sur rencontre de U15 D3 du 29/03/26

-Club de ST REMY de MAURIENNE signalement d'un problème administratif sur feuille de match (sanctions administratives)

-Club de l'E S TARENTEISE, clarifications sur convocation de M. Mohamed AMLIL (arbitre du club)

Mail, Courrier CDA/DISTRICT/LIGUE/FFF :

-CRA, LIGUE AURA,

DEVOIRS ADMINISTRATIFS ARBITRES

La CDA attire l'attention des arbitres,

Nous constatons beaucoup trop d'erreurs sur les feuilles de match des rencontres
Ce qui provoque un travail supplémentaire à plusieurs commissions et service administratif.
Nous vous demandons de prendre correctement vos fonctions administratives avec sérieux :

- Sur les sanctions administratives
- Sur le résultat des matchs
- Sur les blessures
- Sur les frais arbitrage

Si constat régulier des manquements,
Vous vous exposez malheureusement à des sanctions, conformément au règlement intérieur.

DATES A RETENIR – CONVOCATION ARBITRE- QUESTIONNAIRE



A l'attention des Arbitres
et

Information aux Présidents de club, Dirigeants, éducateurs,

D3 – D4 – STAGIAIRES SENIOR : Samedi 11 avril 2026

De 8h30 à 12h00

Liste des arbitres convoqués :

Mmes

Vanessa CORVERA (HAUTE TARENTAISE) Séverine MICHON (CSF) Cathy PETIT (CSF)

Mrs

Abdessamad AIT KHOUYA (ST BALDOPH) Guillaume MARTIN (HAUTE TARENTAISE) Mohamed AMLIL (TARENTAISE)
Abdel MOUNIB (HAUT DE CHAMBERY) Mohamed AYARI (indépendant) Djigga NGOM (GFA) Ismael BELAROUCI
(NIVOLET) Dylan ROIGNAU (TARENTAISE) Hamza BENKEMOUCHE (JSC) Bastien SAGNIER (HAUTE TARENTAISE)
Cedric BENOIT Remi (LA BATHIE) Mohamed SMAILI (LA PONTOISE) Bilel CHAFAI (MERCURY) Badii BOUKHATHEM
(NIVOLET) Hamza DUMANDAG (C S F) Yannick DECKER (ST PIERRE SPORT) Ahamada MADI (indépendant) Jacques
N'DAYE (NIVOLET) Johnny MULLER (SUD LAC) Florentin RAMEAU (ST BALDOPH) Robin VERDOYA (LA CHAMBOTTE)
Esat YLDIRIM (CSF) Grégoire DONNEAUD (CSF) Pierre Louis FREIHER (CŒUR DE SAVOIE) Livio LE BOLLOCH (HAUTE
TARENTAISE) Sébastien RIDOLFO (CSF) Remy DELHOMME (MERCURY) Farid DJEHICHE (CHARTREUSE) Jonathan
GINIAUX (ST PIERRE SPORT) Moustapha HAMADI (PORT CX ROUGE) Fabrice HAND (MONTMELIAN) Said MAAMRI (C
A M) Guillaume MARTIN (HAUTE TARENTAISE) Abdel MOUNIB (HAUT DE CHAMBERY) Djigga NGOM (GFA) Dylan
ROIGNAU (TARENTAISE) Bastien SAGNIER (HAUTE TARENTAISE) Mohamed SMAILI (LA PONTOISE) Badii BOUKHATHEM
(NIVOLET) Yannick DECKER (ST PIERRE SPORT)



Jacques N'DAYE (NIVOLET) Florentin RAMEAU (ST BALDOPH) Lucas BENAÏSSA (AIGUEBELLE) Sofian BOUDRA (AIX LES BAINS) Laurent CHAPPERT (VILLARGONDRAN) Théo BILLIER BILLET (UGINE) Cyril MONGAZON (BOZEL) Jacques SERNA (VILLARGONDRAN) Melih SOY (HAUT DE CHAMBERY) Tristan TRILLAT (DOMESSIN)

A noter

Arbitres en situation d'absence surtout non excusés au regroupement

D1-D2-ASS du 28 mars 2026 :

M. Damien BOUCHER (MONTMELIAN) M. Salim ABADDAR (C A M)

Arbitres D1 D2 ASS convoqués également le 11 avril 2026

Damien BOUCHER (MONTMELIAN) M. Salim ABADDAR (C A M) Engin ACARER (YENNE) Mohamed ACHALHI (JSC)
Damien BOUCHER (MONTMELIAN) Salim ABADDAR (C A M)

Géra rd SOTO (LA RAVOIRE) Baris TAYLAN (COGNIN) Ali BOUBAKER (PONTOISE) Salim ABADDAR (C A M) Laurent CABA (MONTMELIAN) Mehmet KARABULUT (indépendant)

Fabien EXCOFFIER (U O A) Chérif GUENTRAH (LA BRIDOIRE) Youssef LAHMIDI (AIX LES BAINS)

INDISPONIBILITES DES ARBITRES du 04 au 06 avril 2026

PALIQI Rozana Indisponible du 14/11/2025 au 15/06/2026 Convenance personnelle
ANTUNES Ugo Indisponible du 18/02/2026 au 30/06/2026 Convenance personnelle
MARTINET Yohan Indisponible du 06/09/2025 au 06/11/2026 Raison personnelle
FOFANA Makan Indisponible du 10/03/2026 au 10/07/2026 Raison professionnelle
ACHALHI Mohamed Indisponible du 01/04/2026 au 31/05/2026 Raison professionnelle
AMLIL Mohamed Indisponible du 14/03/2026 au 25/04/2026 le Samedi Raison professionnelle
MADI Ahamada Indisponible du 01/02/2026 au 30/06/2026 le Dimanche Convenance personnelle
DONNEAUD Grégoire Indisponible du 30/04/26 au 15/05/2026 Raison personnelle
TASSART Benoit Indisponible du 01/03/2026 au 10/05/2026 Raison personnelle
CAUCHETEUX Didier Indisponible du 01/09/2025 au 30/06/2026 Raison personnelle
BEKSAS Aissa Indisponible du 04/10/2025 au 01/06/2026 Samedi de 07H30 à 18H Convenance personnelle
GUENTRAH Cherif Indisponible du 05/03/2026 au 25/07/2026, Raison personnelle
KHAJJOU Acel Indisponible 02/02/2026 15/06/2026 de 07H30 à 23H30 Raison personnelle
YILDIRIM Esat Indisponible du 15/03/2025 au 30/06/2026 Samedi de 07H30 à 20H Raison professionnelle
ABADDAR Salim Indisponible du 01/03/2026 au 30/06/2026 Dimanche de 08H à 19H Convenance personnelle
GINIAUX Jonathan Indisponible 14/02/2026 au 01/07/2026 Samedi de 07H30 à 12H30 Raison professionnelle
VANDURME Nathan Indisponible du 23/11/2025 au 30/06/2026 Raison personnelle
BELLIR Abdelhamid Indisponible du 08/03/2026 au 30/06/2026 le Samedi Raison professionnelle ou scolaire
PAROLINI Angelo Indisponible du 05/09/2025 au 15/06/2026 le Samedi Convenance personnelle
AIT KHOUYA Ilyes Indisponible du 02/03/2026 au 09/05/2026 Convenance personnelle
TAYLOR Felix Indisponible du 21/03/2026 au 30/06/2026 le Dimanche Convenance personnelle
EL BOUZIANI Younes Indisponible du 11/01/2026 au 11/07/2026 Raison professionnelle ou scolaire
ZERAIBI Adel Indisponible du 05/01/2026 au 30/04/2026 Raison professionnelle ou scolaire
AYDOGAN Emir Efe Indisponible du 03/02/2026 au 03/06/2026 Convenance personnelle
DE NARDI Nathan Indisponible du 01/01/2026 au 30/06/2026 Raison professionnelle ou scolaire
LEFEBVRE Remi Indisponible du 13/03/2026 au 06/04/2026 de Raison personnelle
KADRI Iyad Indisponible du 22/03/2026 au 26/04/2026 Convenance personnelle
DE LEO Rubens Indisponible du 23/03/2026 au 01/07/2026 le Dimanche Convenance personnelle
CAMUS Bernard Indisponible du 28/03/2026 au 17/04/2026 Raison médicale
DONNEAUD Aglae Indisponible du 30/03/2026 au 20/04/2026 Congés
FAGOT Theo Indisponible du 12/01/2026 au 12/05/2026 Arrêt ou année sabbatique
SIMON Axelle Indisponible du 21/03/2026 au 30/04/2026 le Dimanche Raison scolaire
REGENT Maely indisponible du 30/03/2026 au 12/04/2026 le Dimanche Raison professionnelle ou scolaire
VANNESPENNE Herve Indisponible du 03/04/2026 au 06/04/2026 Raison professionnelle
MONGAZON Cyril Indisponible du 06/04/2026 au 17/04/2026 Convenance personnelle
DECKER Yannick Indisponible du 04/04/2026 au 11/04/2026 Convenance personnelle
SERNA Jacques Indisponible du 04/04/2026 au 06/04/2026 Convenance personnelle
NDIAYE Jacques Indisponible du 01/04/2026 au 30/05/2026 Convenance personnelle



LECORNE Cedric Indisponible le 05/04/2026 de 16H30 à 23H30 Raison professionnelle
LAMBERLIN Yann Indisponible le 04/04/2026 Congés
EXCOFFIER Fabien Indisponible du 04/04/2026 au 06/04/2026 Convenance personnelle
BENKEMOUCHE Hamza Indisponible du 03/04/2026 au 05/04/2026 à 21H30 Raison professionnelle
AIT KHOUYA Abdessamad Indisponible du 04/04/2026 au 05/04/2026 de Raison professionnelle
SBARTAI Hamza Indisponible du 16/03/2026 au 05/04/2026 Raison professionnelle
BARLET Gabbin Indisponible le 04/04/2026 Convenance personnelle
CHAPPERT Laurent Indisponible le 04/04/2026 et 06/04/2026 Raison professionnelle
MISSION Benoit Indisponible du 06/04/2026 au 04/05/2026 Congés
JUNG Louis Indisponible du 03/04/2026 au 06/04/2026 Congés
MAAMRI Said Indisponible le 05/04/2026 Convenance personnelle
TSONEV Ivana Indisponible le 04/04/2026 Convenance personnelle
YAKIMOV Selina Indisponible du 04/04/2026 au 05/04/2026 Congés
TEIXEIRA Ines Indisponible le 05/04/2026 Convenance personnelle
DE LEO Rubens Indisponible le 04/04/2026 Congés
VINCENT Henri Indisponible du 03/04/2026 au 06/04/2026 Convenance personnelle
MEUNIER Laurine Indisponible du 03/04/2026 au 06/04/2026 Raison professionnelle
FOSSORIER Gwendal Indisponible le 05/04/2026 Convenance personnelle
HAILLOUD Lucie Indisponible le 05/04/2026 Convenance personnelle
CORVERA Vanesa Indisponible du 04/03/2026 au 05/04/2026 Raison professionnelle
MAURIZIO Milan Indisponible le 05/04/2026 Congés
SMALLI Mohamed Indisponible le 05/04/2026 Raison professionnelle

Soit **60** arbitres indisponibles sur **155**

Plus d'1/3

+ celles qui arrivent dans la semaine.

DATES A RETENIR – CDA

Vendredi 03 avril 2026 : CDA

Jeudi 09 avril 2026 : Action Sensibilisation à l'arbitrage Club de HAUTE COMBE

Samedi 11 avril 2026 : Regroupement Arbitre D3-D4 et Stagiaires

Lundi 13 avril 2026 : CD, CDA

Jeudi 16 avril 2026 : Action Sensibilisation à l'arbitrage Club de SUD LAC

Samedi 18 avril 2026 : Formation au G Q S

Lundi 20 avril 2026 : CDA

Samedi 25 avril 2026 : Regroupement Arbitre JEUNES et Stagiaires

Lundi 27 avril 2026 : CDA



COMMISSION PRÉVENTION et ÉTHIQUE

Président : Alain CAREGLIO

Réunion du Lundi 30 mars 2026

CAMÉRA EMBARQUÉE

Liste des matchs classés à risques : Caméras embarquées sur les arbitres

Journée 16.

Samedi 11/04.

D1 COGNIN SPORT1 - ES TARENTAISE 2

Dimanche 12/04.

D2 CA MAURIENNE 1 – FC LAISSAUD 1

D3 A AS LA BRIDOIRE 1 – LE HAUT FOOTBALL CLUB CHAMBERY 1

D1 A. A PORTUGUAIS DE LA CROIX ROUGE 1- FC VILLARGONDRA 1

Journée 17.

Samedi 18/04

U20 US LA RAVOIRE- FC ST BALDOPH

D4 A FC PONT 1 – FC SUD LAC 2

Dimanche 19/04

ES TARENTAISE 2 - U O ALBERTVILLE 1

D4 LA MOTTE SERVOLEX 3 - FC NIVOLET 2

L'établissement de cette liste est basé sur les éléments recueillis auprès des commissions, Discipline, Rapport et signalement des arbitres ...

Il a aussi mandaté Alain CAREGLIO comme délégué ayant aussi en charge de veiller à la bonne utilisation de cet outil de prévention.

Nous procédons 5 caméras qui seront orientées en priorité sur les matchs à risque en se basant sur les matchs allers.

Rappel important :

- Les joueuses et/ou joueurs s'opposants à cette initiative nationale ne **pourront pas participer** aux rencontres.
- La commission ne peut, **en aucun cas, communiquer les images**, ces images seront conservées 30 jours et seront utilisées aux besoins des commissions disciplines, appels ou judiciaire, si plaintes déposées par arbitres et/ou clubs.

Vous trouverez en annexe de ce Foot Savoie, sur le site internet du district ou en cliquant sur le lien ci-dessous, les éléments juridiques en cas de demande de caméra embarquée sur un match.

- [Divers documents à télécharger – DISTRICT DE SAVOIE DE FOOTBALL](#)



COMMISSION DE DISCIPLINE

Président : Pascal ELHOMBRE 06 83 86 81 52

Réunion du Lundi 30 mars 2026

Présents : Pascal ELHOMBRE - Patrick GALLET – Sophie LEFEVRE

Présents non élus : Magali BERLIOZ - Pierrette CATANIA – David CORMIER - Mohamed DAIF – Sandra FONTI – Francis MOREL-BIRON

INFORMATION AUX CLUBS

Nous rappelons à tous les clubs que dans la mesure où la tablette est signée il y a un onglet où vous cliquez :

➤ Je déclare avoir pris connaissance.

Seuls les arbitres sont habilités à nous faire modifier les erreurs sur la tablette.

Les supporters ou spectateurs apportent leur soutien et leurs encouragements à leur équipe, sans agressivité, ni insultes à l'égard de leurs homologues adverses, pour que chacun puisse apprécier le spectacle en toute sérénité. L'attitude des spectateurs et supporters doit s'inscrire dans la convivialité et le bon état d'esprit.

POUR INFORMATION

Les sanctions prononcées seront consultables pour les clubs, sur FOOTCLUBS, et pour les licenciés, sur leur espace personnel « Mon espace FFF ».

La présente décision est susceptible de recours devant l'organe compétent (Ligue : sanction égale ou supérieure à un an, District : inférieure à un an) selon les dispositions de l'Article 3.1.1 du règlement disciplinaire dans un délai de 7 jours suivant sa notification, dans les conditions de forme prévues à l'Article 3.4.1. du Règlement disciplinaire annexé aux Règlements Généraux de la F.F.F.

Compte-tenu des impératifs liés au bon déroulement et à l'équité sportive, la Commission de Discipline décide de lever l'effet suspensif lié à un éventuel appel de cette sanction.

Le Président de la Commission de Discipline,
Pascal ELHOMBRE

La Secrétaire de la Commission de Discipline,
Pierrette CATANIA



IMPORTANT

La Commission de Discipline rappelle : les membres de la Commission faisant partie d'un club ne prennent pas part aux décisions concernant leur club et les clubs étant en compétition avec le club.

Il est possible de venir consulter des dossiers au District : prévenir avant le Président de la commission de discipline ou la Secrétaire de la commission de discipline. La Commission reste disponible le lundi entre 18h à 19h. Les dossiers sont consultables uniquement en présence d'une personne de la commission.

IMPORTANT : la commission rappelle que toute absence à une convocation, audition doit être OBLIGATOIREMENT justifiée au plus tard le lundi midi. UN JUSTIFICATIF = ATTESTATION. Sans véritable justificatif, la commission amendera 35€ par personne absente.

IMPORTANT : la commission insiste sur le point suivant : tout écrit à destination de la commission de discipline doit être envoyé par mail avec la messagerie du club et signé obligatoirement, pour les courriers, l'en tête du club est obligatoire.

IMPORTANT : la commission de discipline insiste sur le point suivant : tout club demandant le report d'une audition, d'une convocation sera systématiquement refusé. Une dérogation peut être octroyée en cas de force majeure.

POUR RAPPEL

Toutes les convocations, suspension à titre à conservatoire, compte rendu sont envoyés par Notifoot. Ces documents sont à lire par les clubs sur la messagerie officielle du club. Les présidents des clubs sont systématiquement conviés en cas d'audition ou de convocation, étant considérés comme ayant droit.

POUR INFORMATION

Vous trouverez après chaque réunion de la Commission de Discipline, un tableau faisant apparaître les suspensions fermes prononcées.

Dans ce tableau, n'apparaît pas l'identité des personnes sanctionnées, afin de ne pas être en désaccord avec la C.N.I.L.

Commission de Discipline du 30 mars 2026 - Extraction des sanctions suspensions fermes						
Date réunion	Compétition	Rôle	Nom de club	Date match	Libellé décision	Date d'effet
30/03/2026	D1	Joueur	A. PORTUGAIS CROIX ROUGE CHAMBER	22/03/2026	3 MF dont Auto + 1 match avec sursis	23/03/2026
30/03/2026	D1	Joueur	A. PORTUGAIS CROIX ROUGE CHAMBER	22/03/2026	2 MF dont Auto	23/03/2026
30/03/2026	D2	Joueur	A.S. CUINES LA CHAMBRE VAL D'ARC	22/03/2026	Auto suffisant	23/03/2026
30/03/2026	D5	Joueur	A.S. LA BRIDOIRE	22/03/2026	Auto suffisant	23/03/2026



PV N° 762 du 1^{er} Avril 2026

30/03/2026	U17 D1	Joueur	AIX F.C.	21/03/2026	4 MF dont Auto	22/03/2026
30/03/2026	D5	Joueur	ENT. FOOTBALL CHAUTAGNE	22/03/2026	2 MF dont Auto	23/03/2026
30/03/2026	U17 D1	Joueur	F.C. DU NIVOLET	21/03/2026	Auto suff pas rapport arbitre	22/03/2026
30/03/2026	D2	Médecin	F.C. DU NIVOLET	21/03/2026	Suspendu jusqu'à comparution ou décision	30/03/2026
30/03/2026	D2	Joueur	F.C. DU NIVOLET	21/03/2026	Suspendu jusqu'à comparution ou décision	30/03/2026
30/03/2026	D3	Joueur	F.C. ST BALDOPH	22/03/2026	Auto suffisant	23/03/2026
30/03/2026	U17 D1	Joueur	FC DE HAUTE TARENTEISE	21/03/2026	4 MF dont Auto	22/03/2026
30/03/2026	U17 D1	Joueur	FC DE HAUTE TARENTEISE	21/03/2026	1 Match Ferme par révoc sursis	06/04/2026
30/03/2026	D2	Joueur	U.S. LA RAVOIRE	21/03/2026	Suspendu jusqu'à comparution ou décision	30/03/2026
30/03/2026	D1	Joueur	U.S. PONTOISE	22/03/2026	3 MF dont Auto	23/03/2026
30/03/2026	D1	Joueur	U.S. PONTOISE	22/03/2026	4 MF dont Auto	23/03/2026

ANNEXES

- Rencontres
- Amendes administratives
- Fiche récompense DISTRICT 2025/2026
- Caméra Embarquée
- Lutte contre les violences
- Formation Bénévoles PSA Savoie
- Manifestation FC LAISSAUD

